



Perpignan, le 16/09/2021

**Direction Départementale
des Services d'Incendie et de Secours**

Groupement : Administration générale
et Ressources Humaines
Service Ressources Humaines – Paie - Indemnisation
ressources.humainesSPV@sdis66.fr
Téléphone : 04.68.63.78.18

Appel à Candidatures externes

Le SDIS des Pyrénées-Orientales engage
pour la saison hiver 2021-2022
des Sapeurs-Pompiers Volontaires SAISONNIERS
en renfort dans les CIS

PROFIL DES CANDIDATS :

- ◆ Être sapeur-pompier volontaire (**ou militaire BSPP, BMPM, UIISC**)
- ◆ Avoir 18 ans à la date du recrutement
- ◆ Posséder la **FI COMPLETE** (modules 1,2,4,5)
- ◆ Chef d'agrès, **module secours routier et COD1/2 appréciés**
- ◆ Souscrire un engagement de sapeur-pompier volontaire saisonnier d'un mois minimum et trois mois maximum

AFFECTATIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE PROPOSEES

CIS	DATES	REGIME DE SERVICE	DIVERS
FONT-ROMEU	18/12/2021 au 06/03/2022 inclus	Gardes de 12 heures diurnes / nocturnes	Jour/nuit dispositif normal
CAPCIR	19/12/2021 au 06/03/2022 inclus	Gardes de 12 heures diurnes	Possibilité de renforcement de l'astreinte nuit ponctuellement
CERDAGNE	19/12/2021 au 06/03/2022 inclus	Gardes de 12 heures diurnes	Possibilité de renforcement de l'astreinte nuit ponctuellement

- ◆ Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le **Groupement Nord** au : **04.68.05.34.18**.

IL SERA DEMANDÉ AU SPV DE SE PRÉSENTER A SON CIS D'AFFECTATION, LA VEILLE DE SA PRISE DE GARDE
HEBERGEMENT ASSURÉ (Hors repas)

CANDIDATURES :

Les candidats intéressés et répondant au profil sont invités à faire parvenir au service ressources humaines à l'adresse mail suivante ressources.humainesSPV@sdis66.fr le dossier de candidature à un engagement de SPV SAISONNIER, **AU PLUS TARD LE 15 octobre 2021.**

MODALITÉS DE L'ENGAGEMENT [Pour les candidats sélectionnés] :

Souscription d'un engagement de sapeur-pompier volontaire saisonnier (1 mois minimum) entre la période du **18/12/2021** au **06/03/2022** inclus.

- ◆ Pour tout renseignement administratif, contacter le service ressources humaines / paie-indemnisation au :
☎ 04.68.63.78.18 Ou par mail : ressources.humainesSPV@sdis66.fr



Groupement : Administration générale et ressources humaines

SPV SAISONNIER CIS (Saison hivernale)

2021/2022

PHOTO

Merci de coller
votre photo

DOSSIER DE DEMANDE D'ENGAGEMENT EN QUALITÉ DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SAISONNIER

Décret n° 2013-412 DU 17 mai 2013 relatif aux Sapeurs-Pompiers Volontaires

AFFECTATION AU SDIS 66 (ne pas remplir) :

NOM : **Prénom :**

Date de Naissance : Lieu :
N° Dpt

Age: - Sexe (1): H ■ F - Grade:

Profession : Fonctionnaire Autre (1)

Adresse :

Code postal Lieu :

Tél. Fixe : Tél. Portable :

E-mail :

Engagement(s) en qualité de sapeur-pompier volontaire déjà souscrit(s) :

SPV saisonnier :

Saison (2)	Saison	Saison	Saison
N° Dpt :	N° Dpt :	N° Dpt :	N° Dpt :

SPV quinquennal :

Êtes-vous actuellement SPV (1) : OUI NON Si oui, N° Dpt :

Ou : Militaire BSPP BMBM UIISC Si oui, N° Dpt :

Personne à contacter en cas de situation grave :

Nom, Prénom : Tél :

Adresse

(1) Cocher la case correspondante - (2) Indiquer l'année

**Reproduire MANUSCRITEMENT la déclaration
Ci-après dans le cadre prévu à cet effet
(Article 6 du décret n° 2013-412 du 17 mai 2013)**

Je déclare jouir de mes droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, me trouver en position régulière au regard des dispositions du Code du Service National et je m'engage à exercer mon activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Déclaration manuscrite :

NOM :

Date :

Prénom :

Signature

Comment avez-vous eu connaissance que le SDIS 66 recherchait des candidats à un engagement de sapeur-pompier volontaire saisonnier :

- Presse, Radio
- Internet
- Relations, amis, famille
- Autres

(précisez).....
.....
.....

AFFECTATION(S) ET PÉRIODE(S):

Affectation indifférente OU Affectation souhaitée (Indiquer un ordre de priorité)

CIS de FONT-ROMEU

CIS CAPCIR

CIS CERDAGNE

**PÉRIODE(S) au cours desquelles vous êtes disponible entre le
18 décembre 2021 et le 06 mars 2022 inclus :**

1 - du Auinclus

2 - du Auinclus

IL SERA DEMANDÉ AU SPV DE SE PRÉSENTER A SON CIS D’AFFECTATION LA VEILLE DE SA PRISE DE GARDE

FORMATIONS DÉTENUES (FOURNIR OBLIGATOIREMENT LA PHOTOCOPIE):

FI complète (modules 1,2,4,5) - PSE2 - CFAPSR, TOP SR ou Module 3

VL - PL - Chef d’agrès : VSAV - FPT

FDF niveau - COD niveau

Pièces complémentaires à Fournir IMPÉRATIVEMENT par tous les candidats

- Le présent **dossier de candidature de demande d’engagement**
- Le **certificat médical d’aptitude à jour** du SDIS d’origine
- Une photo d’identité à **coller** sur le dossier
- L’attestation de l’autorité compétente (**formulaire F2**)
- Copie de la carte d’identité ou du livret de famille
- Un relevé d’identité bancaire ou postal
- Une copie du permis de conduire en **cours de validité** VL PL
- Une copie de l’attestation d’assuré social en cours de validité mentionnant l’ouverture des **droits en cours de validité (et non une copie de la carte vitale)**

DATE LIMITE DE RETOUR DU DOSSIER D'ENGAGEMENT :

**Le dossier d'engagement dûment complété ainsi que les pièces justificatives
sont à retourner impérativement AVANT LE 15 octobre 2021 à :**

ressources.humainesSPV@sdis66.fr

**Pour une meilleure gestion de votre dossier, merci de nous adresser vos documents
en format PDF**

Ou

par voie postale au : 1 rue du lieutenant Gourbault BP 19935 - 66962 Perpignan Cedex 09

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez prendre contact avec le Service ressources humaines / paie-indemnisation

☎ 04. 68. 63. 78. 18.

ressources.humainesSPV@sdis66.fr

**Attestation
de l'Autorité compétente (1)
du SDIS où le candidat est sapeur-pompier volontaire**

Imprimé à joindre à la candidature à un engagement saisonnier de sapeur-pompier volontaire

(1) Le Directeur départemental des Services d'incendie et de secours ou son représentant dûment habilité.

Je soussigné(e), M.,
qualité du signataire

- **Autorise** : Madame – Monsieur, NOM, Prénom,
gradeSapeur-pompier volontaire au SDIS de (Dpt)
souscrire, si sa candidature est retenue, auprès du SDIS des Pyrénées-Orientales un engagement en
qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier d'une durée d'un mois au minimum et de trois mois
maximum.

- **Atteste que** : Madame – Monsieur, NOM, Prénom,
Remplit les conditions d'aptitude médicale précisées par l'article 7 du décret n° 2013-412 du 17 mai 2013 relatif
aux sapeurs-pompiers volontaires.

- **Atteste que** : Madame – Monsieur, NOM, Prénom,
détient la **FI de SPV complète** et est à jour de ses formations continues.

- **Autorise** le SPV à effectuer la saison avec ses EPI : OUI - NON

Le SDIS 66 assurera la remise en état, le renouvellement par l'échange - ou éventuellement le remboursement - de
tout effet d'habillement sapeur-pompier détérioré pendant l'exercice de l'emploi saisonnier des sapeurs-pompiers
volontaires extra-départementaux engagés pour le renforcement des centres d'incendie et de secours au cours de la
saison hivernale 2021 – 2022.

Fait à

Le

Signature (1) et cachet